



<http://fo.ibm.free.fr>

La FOrcé de proposition

Chers collègues,

FO IBM remercie tous les électrices et électeurs qui lui ont renouvelé leur confiance. Malgré tout la participation au 1^{er} tour ayant été insuffisante, il faudra revoter le 13 décembre 2011.

L'audience du jugement concernant le **PBC** c'est déroulée le 18 novembre au TGI de Nanterre. L'avocat d'IBM a expliqué que c'était un système compris et accepté de tous puisque presque aucun salarié n'utilise la procédure "porte ouverte" pour contester. De plus aucune instance n'a dénoncé ce système : ni les élus du Comité Central d'Entreprise, ni les élus des 11 Comités d'Etablissements de la compagnie.

→ *Délibération le 13 janvier 2012, nous vous tiendrons au courant.*

Vous l'aurez compris, le CE ce n'est pas que des chèques Vacances. Il a aussi une responsabilité économique importante.

**Le 13 décembre donnez nous les moyens de continuer nos actions,
Votez et faites voter FO.**

Contester, Dénoncer, c'est nécessaire, mais encore faut-il savoir proposer !

Pour diminuer la part subjective de notre système PBC, votre équipe FO IBM propose un système d'évaluation basé sur un barème par points. Lors de la définition des objectifs, votre manager vous informe par exemple que le PBC est noté sur 100 points. Si vous êtes entre 90 et 100 vous êtes en 1, entre 80 et 90 en 2+ etc...

Ensuite, il ne lui reste plus qu'à vous indiquer quel est le poids de chaque objectif sur la notation finale. Ainsi, pour un PBC basé sur 100 points, si un objectif compte pour 30 % dans l'évaluation globale, cet objectif sera noté sur 30 points.

Lors de l'entretien d'évaluation des résultats en fin d'année, il faudra alors déterminer quel a été le taux de réalisation de chaque objectif. Ainsi, si votre objectif sur 30 points a été réalisé à 80%, cela vous donne 24 points. Bien sur, la notation devra également tenir compte du temps de formation et des absences éventuelles.

Enfin, il suffira de comptabiliser les points obtenus pour chaque objectif pour obtenir le total., et ainsi connaître la note du PBC.

→ **Ce projet (axe de travail)** ne modifie en rien le process CORP, puisque l'on garde toujours les tranches d'évaluation (1,2+,2,3,4) et le processus PBC de l'intranet. En revanche, ce système permettrait à la compagnie IBM France d'être en phase avec la législation française, qui nous vous le rappellons, impose à l'employeur d'informer au préalable le salarié des méthodes et outils utilisés pour l'évaluer. Informer sur les étapes du PBC n'est pas suffisant.

**Pour avancer, évoluer, n'oublions pas le principe fondateur de
notre société : " THINK ". La direction saura-t-elle l'appliquer ?**

QUI MIEUX QU'UN CREATEUR DE DROIT POUR VOUS DEFENDRE ?

Les elections professionnelles du 13 décembre

➔ Le Comité d'Etablissement :

Pour le second tour des élections professionnelles du CEPB, nous avons décidé de rejoindre l'**Alliance CFDT et CFTC**, afin de donner une majorité qui permettra de promouvoir un projet commun basé sur la mise en place d'un **Compte Loisir Individuel** que chacun pourra gérer comme il le souhaite. Ce compte ne se substitue pas aux **subventions actuelles**, que nous voulons améliorer en :

- Subventionnant tous les tours opérateurs et les vols secs ;
- Subventionnant les stages sportifs des enfants ;
- Améliorant le principe des tranches sociales pour permettre à tous d'accéder aux loisirs et aux vacances ;
- Appliquant des règles simples et équitables d'accès aux prestations.

➔ Les Délégués du personnel :

- ✓ **Défendre et améliorer vos acquis sociaux** : faire respecter l'application des lois, des conventions et accords d'entreprise.
- ✓ **Préserver votre santé au travail** : Constater et saisir la direction lors d'atteintes aux droits des personnes.
- ✓ **Agir sur vos conditions travail** : Exiger le respect des dispositions sur le temps de travail, sur l'égalité professionnelle et sur le remboursement des frais professionnels.
- ✓ **Etre votre porte parole** : Porter et défendre vos réclamations individuelles et collectives.
- ✓ **Vous épauler** : Répondre à toute demande de conseil individuel ou d'assistance en cas de litige entre vous et la compagnie.
- ✓ **Vous informer** : Communiquer régulièrement sur les évolutions législatives, sur les réformes sociales nationales et celles de l'entreprise via notre site internet <http://fo.ibm.free.fr/>

**N'hésitez pas à partager ces engagements avec nous,
et surtout, à les soutenir en votant
le 13 Décembre pour vos candidats FO IBM.**

Rachid BELACEL
Jean Louis BORDES
Catherine BOUDIER
Jean Michel BOULET
Jean Pierre BOURHIS
Georges CANTARUTTI
Jean Pierre DESCAMP
Catherine DUMONTIER

Caroline GONTHIER
Jacques GONTHIER
François GUTFREUND
François HEMBERT
Leang-Chhay KECH
Valérie KLUG
Jean Pierre MAUSSION
Bruno MESLE

Patrice MORIN
Claude RENAULT
Olivier SECCHI
Michel SIOURAY
Véronique TONETTI
Patrice TROCCY
Bernard VALLEE